

PROJET DE MOTION

au sens de l'art. 32 du Règlement du Conseil municipal de la Ville de Lancy

"Semaine lancéenne du développement durable"

Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les conseillers municipaux,

La ville de Lancy contribue depuis de nombreuses années au développement durable.

Fin 2015, notre Conseil municipal a validé la Stratégie pour un développement durable de la commune. Cette Stratégie fixe des lignes directrices dans dix thématiques prioritaires du développement durable. On peut citer, sans être exhaustif, l'aménagement du territoire, la gestion de l'énergie et de l'eau, la gestion des déchets, ou encore l'économie locale et la cohésion sociale.

Chaque année, du 30 mai au 5 juin, a lieu la Semaine européenne du développement durable. Cette initiative a pour objectif d'encourager dans toute l'Europe les activités contribuant au développement durable et de leur donner une plus grande visibilité.

Participant généralement à cette semaine européenne des collectivités publiques, des associations, des entreprises, des écoles, des citoyens, etc. Les activités organisées sont de tout type : projection de films, conférences, expositions, marchés, projets d'éducation, etc. Elles doivent concerner au moins une des trois dimensions du développement durable : environnement, social ou économique. En 2016, 4'212 activités différents ont eu lieu dans 38 pays, dont 9 en Suisse.

La Confédération encourage cette semaine du développement durable en mettant à disposition des papillons et affiches prêts à personnaliser, sur son site internet www.are.admin.ch/sedd.
En outre, les activités peuvent être valorisées en les inscrivant sur le site de la Semaine européenne du développement durable (www.esdw.eu).

Par ces motifs et sur proposition du Groupe des Verts, le Conseil Municipal de Lancy invite le Conseil administratif

- à participer à la Semaine européenne du développement durable en organisant une ou plusieurs actions qui permettront de sensibiliser la population lancéenne aux enjeux du développement durable et de valoriser les actions de la commune dans ce domaine.

Pour le Groupe des Verts

Olga Villarrubia
Conseillère municipale

Conseil municipal du 30 mars 2017

Motion renvoyée à la Commission du développement durable

Conseil municipal du 27 avril 2017

Motion acceptée par 23 oui, 7 non, 2 abstentions